

1576. — MÉRIDIEN.
Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant
les journaux de Paris.
ON S'ABONNE :
Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine,
n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.
Paris, chez M^m. Lepelletier-Bourgoign, office-
correspondance, place de la Bourse, n° 5, au
1^{er}, et chez Destribes aîné, libraire, rue St-
Marc, n° 21, près la Bourse.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année. } Hors du département
du Rhône, 1 franc
de plus par trimestre.

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 50.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingenieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
REURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur.	d. au-		27 pou.		
du mat.	dessus	deg.	lig.		
	de 0.				
Midi....	12 d. au-	51 deg.	27 pou.	Sud.	Soleil.
	dessus		7 lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
5 h.	0 h	6 h.			
20 n.	m. 27	42 n.	Plaine lune.		22

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 1^{er} mai 1839.

REVUE DE LA SEMAINE.

On se demande parfois si c'est en vain que la société vieillit, en vain que l'esprit humain fait des progrès, et si ce dernier ne renverse les obstacles qui s'opposent à la marche de la civilisation, à l'établissement de la paix et de l'union entre les hommes, que pour les voir renaître et détruire toute espérance de concorde. Toutes les institutions se ressentent de la faiblesse et des passions humaines, et la religion, ce lien puissant, ressuscite des querelles vieilles qui ne semblaient plus de notre époque. Ce n'est pas assez de troubler les provinces rhénanes, de s'abriter en Espagne derrière les bandes du prétendant, et de pousser à la guerre civile des malheureux qui sentent le besoin de la paix, voilà qu'elle vient aussi remuer le Portugal. Aux embarras d'une situation provoquée par un pouvoir dont les intentions n'inspirent pas une grande confiance et par une chambre où trois partis se balancent, viennent se mêler aujourd'hui des dissentiments religieux qui prennent chaque jour plus de gravité.

Lorsque don Miguel, découronné par la volonté populaire, quitta le Portugal, quelques évêques le suivirent, mêlant ainsi la politique à la religion, et oubliant que, si l'une est mobile, l'autre devrait se montrer moins accessible aux passions humaines, et, en demeurant la consolatrice des hommes, ne pas provoquer le doute sur son origine divine. Le gouvernement portugais, comme c'était son droit, a nommé d'autres évêques à la place de ceux qui avaient émigré; mais la papauté, — cette puissance qui, partout étrangère, se fait sentir partout, — la papauté a refusé de les reconnaître, et voilà que des prêtres non conformistes célèbrent la messe dans des chambres et proclament un schisme, absolument comme cela est arrivé en France alors que des membres du clergé refusèrent de prêter serment à la constitution. Les autorités ont saisi prêtres et fidèles ornements et vases d'argent consacrés à ce culte clandestin paré d'une couleur politique. La religion oublie trop souvent sa mission; elle se fait l'auxiliaire d'ambitieux. Aussi s'expose-t-elle à être traitée comme un parti, lorsqu'au lieu de donner des consolations aux vaincus des deux camps, elle descend dans l'arène politique où elle doit prier et non combattre.

— Un gouvernement qui fait une concession à l'étranger ne saurait plus s'arrêter dans cette voie fatale. La peur exagérée de la guerre empêcha la France de briser en 1830 les malheureux traités imposés quinze ans auparavant par l'Europe victorieuse. Le gouvernement qui s'établissait alors espéra par cette modération timorée inspirer de la confiance à l'étranger ; il ne parvint qu'à le faire croire à sa faiblesse. Un essai de restauration vient d'être fait en Belgique ; la France y a prêté les mains. A-t-elle par là dissipé les défiances qu'avait à son égard les puissances coalisées ? Non. La faiblesse n'inspire que l'audace. Ces défiances se réveillent plus vivaces, plus insolentes que jamais ; la haine de la sainte-alliance est rajeunie de vingt ans. Ce fut pour opposer un rempart aux entreprises de la France que la Belgique fut réunie à la Hollande ; c'est pour rétablir en partie ce rempart brisé par la révolution belge que les puissances viennent d'arracher le Limbourg et le Luxembourg à la Belgique. Ce n'est pas encore assez. La Belgique tient en ses mains des fortifications élevées contre nous, dominant notre territoire et dont nous pourrions faire nous-mêmes des points de défense en cas d'attaque. Voilà ce que ne veut pas permettre l'Europe ; la reconnaissance de la Belgique est au prix de la démolition de ces fortifications. Le traité des 24 articles a été immédiatement

suivi d'une convention qui ordonnait le rasement des fortresses. Aujourd'hui que ce traité des 24 articles reçoit enfin son exécution, celle de la convention postérieure n'est pas douteuse.

Ainsi, des sacrifices de toutes sortes n'ont pas suffi ; l'abandon de tous les peuples qui aspiraient à l'affranchissement n'est pas une garantie suffisante ; c'est encore contre l'esprit français, contre ses tendances, que l'Europe prend ses mesures, et M. Soult, quand il a dit que la France demandait la démolition des forts tournés contre elle, M. Soult a trompé le pays. Il est aujourd'hui constant que l'Europe veut démolir les forteresses de Mons, de Ménin, de Marienbourg et de Philippeville pour laisser nos frontières ouvertes.

— Chez nous, la crise ministérielle continue; les jours passent, les semaines s'écoulent, et dans des oscillations sans fin, résultat du choc des ambitions, l'ébranlement descend du faite dans les profondeurs de la société et devient général. Intérêts politiques, intérêts matériels, force gouvernementale, tout est compromis; les désastres commerciaux se succèdent. Chacun les voit; on comprend que ce qui existe ne suffit plus; devant ce pouvoir qui ne peut produire une force capable de gouverner et qui ne veut pas tomber pour faire place à un autre, l'avenir apparaît plein d'obscurité et par conséquent de menaces.

A quel rôle mesquin les pouvoirs sont-ils descendus ? Chaque matin apporte une combinaison qui doit à coup sûr mettre un terme à l'anxiété, chaque soir un avortement qui renouvelle les embarras ; chaque jour passe avec son cortège d'espérances et de déceptions ; chaque nom politique apparaît avec son prisme, et tombe avec un ridicule ; chaque effort met au néant un de ces coureurs de portefeuilles qui se souflettent d'une main et se tendent l'autre en signe de réconciliation.

La branche démocratique du pouvoir, la chambre, entachée du privilège, vice radical de sa naissance, péché originel qui l'étreint, la chambre ne montre ni vouloir, ni virilité; il n'y a en elle rien de juvénil, rien d'ardent. Dénuée de cette force que pourrait seul lui donner l'appui du pays, elle ne comprend pas sa mission; elle est impuissante à porter remède aux maux de la France, à mettre un terme au malaise général.

Un député provoque des explications ; le pays les attend, impatient. — Elles ont lieu. — A travers toutes les réticences, toutes les obscurités du langage parlementaire, beaucoup y trouvent la certitude de ce qu'ils savaient déjà. Pour ceux qui doutaient, il en sort un enseignement qui portera des fruits, mais éloignés, car dans la liberté de la tribune personne n'ose dire où est la cause de ces maux insolites qui frappent le pays en pleine paix.

Dans des circonstances aussi graves, l'abnégation est un manque de courage, la patience est de la faiblesse. C'est avec de pareils ménagements qu'on perd les institutions et qu'on jette les empires dans l'agitation des luttes intestines. En effet, ces tergiversations durant lesquelles le gouvernement n'est nulle part, où toute force se perd inutile, redonnent courage aux ennemis du peuple ; la légitimité qui n'a rien oublié, mais qui a beaucoup appris, répand de décevantes promesses, et essaie de rattacher des espérances au rejeton douteux d'une branche morte. D'autres, remuant une poussière éteinte, veulent arracher à un tombeau une voix en faveur d'un jeune homme qui n'a su montrer ni courage, ni habileté.

Toute question de progrès reste donc forcément en dehors des discussions ; toute pensée sociale est repoussée comme inopportune, toute loi est ajournée ; la société

semble croire qu'elle n'a qu'un jour à vivre, et ne s'occupe point d'un avenir dont elle n'a pas même le soupçon.

Quoiqu'un avis de convocation ait été adressé à chacun de MM. les membres titulaires de la société des Amis des Arts, le président croit devoir les prévenir par la voie des journaux que, dans l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 2 mai, à neuf heures du matin, dans la salle de la Bourse, au palais des Arts, il sera procédé, en vertu de l'art. 10 des statuts de la société, au renouvellement des membres sortants de la commission administrative, quel que soit le nombre des actionnaires présents.

On donnera aujourd'hui jeudi, 2 mai, au Grand-Théâtre, une représentation extraordinaire au bénéfice de M. Dazzi, 1re clarinette de l'orchestre, qu'une maladie a forcé de quitter son emploi. M. Georges Hainl a retardé son départ pour contribuer à cette représentation où il se fera entendre une dernière fois.

Paris, 29 avril 1839.

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

Voici la combinaison ministérielle qu'on annonçait comme certaine :

**MM. Dupin, ministre de la justice et président du conseil ;
Thiers, affaires étrangères ;
Passy, finances ;
Pelet (de la Lozère), intérieur ;
Maison, guerre ;
Duperré, marine ;
Dufaure, instruction publique ;
Sauzet, commerce ;
Vivien, travaux publics.**

P. S. — Tout est rompu, plus rompu que jamais. Aujourd'hui, à trois heures, par suite de difficultés qui ont surgi au moment où tout allait se conclure, la combinaison a avorté. Le cœur a manqué à M. Dupin; le refus de M. Cunin-Gridaine l'a découragé; il a cru que la majorité allait lui faillir, il s'est démis. D'autres difficultés sur la question de la *présidence réelle* paraissent avoir en aussi une grande influence sur sa détermination de renoncer à la position qu'il allait prendre. Cette nouvelle a jeté la consternation dans toute la chambre, où les députés, en très-grand nombre, attendaient une solution. On croit que M. Mauguin, dans la séance de demain, présentera un projet d'adresse.

C'est M. Passy qui est allé apprendre au roi la nouvelle rupture. On dit que M. le maréchal Soult vient d'être rappelé aux Tuileries et qu'on va reprendre la combinaison doctrinaire et 221.

Nous recevons d'un de nos amis, qui se trouve actuellement en Egypte, une lettre sur l'état des affaires de ce pays. Elle ne nous apprend aucun fait bien nouveau, mais comme elle a le mérite d'offrir un tableau exact, sinon complet, de la civilisation si peu avancée encore du peuple soumis à Méhémet-Ali, nous en transcrivons le passage suivant :

Le pacha n'est un homme de génie que relativement à tous ceux qui l'entourent. Sa principale qualité, c'est une grande persévérance unie à la ruse. Pour arriver à son but, il lui importe peu de faire tomber des têtes, quand il les croit un obstacle. C'est lui qui commanda le massacre des Mamelucks. Bien que fort ignorant, car il ne sait lire que depuis fort peu de temps, il a compris les avantages de la civilisation, et il s'occupe à fonder des écoles, des fabriques, etc. Malheureusement tout cela ne présente qu'ébauches imparfaites, et malgré les sommes énormes dépensées, les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. Le pacha est obligé de triompher d'embarras de toute espèce. Au près des grands, il lui faut vaincre la nonchalance, les jalousies réciproques, la haine contre les Européens; auprès

Feuilleton.

HONNEURS RENDUS AUX DÉPOUILLES MORTELLES DE NOURRIT.

de dix-huit mois à peine, Nourrit, se dirigeant vers l'Italie, s'arrêta à Lyon. Ses triomphes furent grands dans notre cité; il semblait qu'elle voulait le distraire de ses douleurs, l'arracher à ses soucis, car il était blessé au cœur, et s'il s'extrait volontairement de Paris, il emportait pourtant avec lui le Drame.

Duprez venait d'apparaître radieux sur la scène qu'il avait si long-temps occupée seul, Duprez produisait un effet immense; et pourtant s'il remplaçait Nourrit, on peut le dire, il ne l'égalait pas. Le public est changeant : Nourrit était un des premiers amis, il a agi avec lui sans façon; il l'aimait, mais, ardent pour la nouveauté, il ne sut pas l'enlacer. Nourrit fut des années à Lyon; il reçut dans le théâtre et hors du théâtre les marques d'admiration; la politique même se mêla un peu à ses émotions. Nous nous rappelons encore le jour où dans un banquet peu nombreux, mais composé de nos amis politiques, on lui prouva qu'on aimait tout à la fois en lui l'artiste et le citoyen.

« Monsieur Nourrit, lui dit-on, à l'alliance des arts, de la politique et de la science ! des arts qui échauffent les âmes, les grandissent et les portent à de nobles et belles actions ; de la politique dirigée dans le but de l'émancipation populaire, la destruction du monopole, l'enseignement et la conquête du droit ; de la science qui multiplie les produits, centuple les forces de

l'humanité! — A cette belle alliance, répondit Nourrit avec attendrissement, car je pense que l'art doit se faire peuple! »

Pauvre Nourrit ! ne pouvait-il pas, après avoir mesuré l'avenir de la démocratie, attendre qu'elle eût de meilleurs jours ? Car elle n'est pas oublieuse, elle se serait bien souvenu de son grand artiste ; elle se serait bien rappelé les chants d'ivresse et de gloire qu'il faisait retentir après les grandes journées de 1830, et si elle ne lui avait plus demandé d'aussi ardent excitation, si elle n'avait plus répété avec lui les refrains de *la Marseillaise*, elle lui aurait fait une position dans laquelle il aurait pu servir les arts en les dirigeant.

Nourrit avait des projets bien définis sur l'avenir de l'art ; il voulait surtout un nouveau mode d'enseignement de l'art dramatique, une nouvelle organisation du Conservatoire. Qui pouvait mieux lui donner de la vie ? car l'art dramatique se perd en France. La profession d'artiste est mêlée de tant de chances douloureuses et offre si peu de garanties, qu'il faut avoir une foi bien robuste pour en braver les dangers.

Après un mois de beaux succès, Nourrit nous quitta. Le bruit de son nom revint souvent jusqu'à nous ; toujours la renommée nous disait qu'il grandissait encore. — Cela était aussi. — Nous le croyions presque heureux à Naples ; déjà nous envisagions le moment prochain de son retour, nous le voyions revenir avec toute la plénitude de ses moyens, nous le voyions revenir modifié, et avec une méthode peut-être plus sûre, dire aux Parisiens : Messieurs, voici de retour de son voyage de Naples votre grand artiste ; vous aviez douté qu'il eût atteint la perfection de son art ; eh bien ! il s'est mis à de nouvelles études pour vous plaire, il s'est exilé pour vous, il s'est même transformé. Ecoutez et jugez.

Il vous revient avec sa verve, sa sensibilité profonde, sa voix vibrante; il vous revient, mais réchauffé, mais surexcité par le

beau soleil d'Italie. Entendez-le! Et la foule lui revenait aussitôt pleine d'enthousiasme; les nuages qui avaient voilé sa belle âme, s'effaçaient. Plus de noirs soucis, plus d'inquiétudes; Nourrit était heureux!... Vaine espérance, qui pouvait se réaliser, si l'artiste eût été plus patient, plus philosophe, moins artiste enfin; vaine espérance, tu l'as trompé, tu nous a tous trompés! La mort a tout détruit, et nous venons d'apprendre le dernier mot de Nourrit en voyant passer dans nos murs sa dépouille mortelle.

Hier elle traversait Lyon, suivie d'une foule d'artistes, d'hommes de lettres, d'admirateurs de son génie. — Tous se pressaient autour de la voiture mortuaire qui portait ses restes.

Les fenêtres étaient occupées par des dames élégantes. Des fleurs, des couronnes se croisaient de tous côtés et venaient se mêler sur son cercueil.

Le silence était profond, car il n'était interrompu çà et là que par quelques symphonies lugubres exécutées par une musique belle et nombreuse.

Comme la foule se pressait pour voir ce spectacle douloureux ! comme elle accueillait avec tristesse et respect le cortège ! Elle remarquait bien que là ne se trouvaient ni la croix du Christ, ni l'étoile du prêtre, et que les prières des morts ne se mêlaient pas à la musique funèbre.

Dans cette grave circonstance, le clergé de Lyon s'est fait moyen-âge. Il n'a pas compris ses devoirs, nous pouvons même dire qu'il a mal compris ses intérêts. Qu'il marche long temps dans cette voie et nous verrons où il aboutira ; mais pas de récriminations, Silence à tout reproche, la belle ame de Nourrit s'en alarmerait ; car lui ne connaissait ni les ressentiments, ni les colères : affectueux et bon, il ne savait qu'aimer.

La France jugera entre le clergé de Lyon et le clergé de Naples et de Marseille. Nous saurons bientôt qui aura son ap-

du peuple, la paresse et les préjugés. Ainsi, il est dans la nécessité de payer les parents des enfants auxquels il fait donner de l'instruction.

Les défiances contre les Européens sont entretenues par les courtisanes qui entourent Méhémet. Ibrahim paraît, il est vrai, assez capable de continuer l'œuvre de son père; il a même plus d'ordre dans l'administration; il encourage aussi beaucoup l'agriculture et les plantations en tous genres; mais il est, dit-on, plus vieux que son père, plus cassé; les excès de toutes sortes ont dû le ruiner. Si l'un et l'autre manquaient simultanément à l'Egypte, que deviendrait son sort? L'Angleterre s'est fait cette question comme nous. Ses bateaux à vapeur remontent la mer Rouge jusqu'à Suez, où elle a établi des voitures qui transportent ses passagers et ses marchandises au Caire. Les Anglais, vous ne l'ignorez pas, ont acheté dernièrement pour une somme assez minime la ville d'Aden, dans l'Yemen, presque à l'entrée de la mer Rouge, et ils ont enjoint au pacha de cesser ses conquêtes qui entretiennent la guerre dans le voisinage de leur ville.

Ce qui complique la situation du pacha, c'est qu'il a beaucoup de dettes. Il doit aux troupes qui sont dans l'Yemen et près de la Mecque 40 mois de solde; à celles qui sont en Egypte, 15 à 17 mois; il est aussi le débiteur des troupes qui sont en Syrie. On parle de troubles prochains en Syrie qui seraient fomentés par les Turcs qui ont 50,000 hommes sur les frontières. Ibrahim et Soliman-Pacha, ancien général français d'un grand mérite, sont là avec 80,000 hommes de bonnes troupes, ce qui paraît suffisant pour contenir le pays et repousser toute agression. Cependant, si toute la Syrie se soulevait en même temps, je ne sais comment tout cela tournerait. Les montagnards syriens sont très-redoutables; Ibrahim a déjà perdu beaucoup de monde en les soumettant, et quelques-uns disent qu'il n'a pu les soumettre qu'à prix d'argent.

Le pacha vient d'arriver du Sennar où il était allé pour visiter une mine d'or et s'assurer des dispositions où sont les populations de cette contrée à son égard. Il a passé près de 7 mois dans ce voyage qu'il a supporté parfaitement malgré sa vieillesse.

La compagnie des Indes vient d'envoyer au pacha deux éléphants chargés de palanquins, etc. Ce cadeau rappelle un peu celui du cheval de Troie.

SUICIDE DE LESAGE.

Lesage, l'un des assassins de la rotonde du Temple, vient, comme son complice Soufflard, de se donner la mort. Hier, à sept heures du soir, il a été trouvé pendu aux barreaux de la fenêtre de son cabanon.

Voici, sur ce dénouement inattendu d'un drame dont chaque phase semble avoir été fatalement marquée de quelque circonstance tragique, les détails certains que nous avons pu nous procurer.

Immédiatement après sa condamnation, Lesage avait été transféré à la prison de la Roquette, et là, revêtu de la camisole de force, il avait été confiné dans une cellule du second étage, sous la surveillance de deux gardiens et d'un factionnaire, relevé de deux heures en deux heures, et à qui les instructions les plus précises étaient données de ne pas le perdre de vue un seul instant.

Voici quelle était la disposition de ce cabanon. Placé à l'extrémité du corridor, et formant angle sur un palier qui aboutit à l'escalier de service, son étendue est de huit pieds environ sur cinq de large. Une cloison coupée à la hauteur de trois pieds par une fenêtre garnie de barreaux, le sépare d'un cabinet voisin où devait se tenir, jour et nuit, un des gardiens qui, de là, ne pouvait perdre aucun des mouvements du condamné. La fenêtre, ouverte sur la cour, était garnie de barreaux de fer et de persiennes à volets, disposées dans la direction de bas en haut; en face de la fenêtre, au mur intérieur longeant le corridor, et dans lequel s'emboîte la porte, un large vasistas, garni aussi de barreaux de fer, est percé à trois pieds du sol; c'est devant ce vasistas que devait se tenir continuellement le factionnaire, sans autre consigne que celle de veiller sur le prisonnier; un gardien, enfin, était placé à la porte à laquelle est adapté un guichet pratiqué pour donner vue dans l'intérieur. Un lit en fer garni de deux matelas, une table, un pot à eau, un tabouret, forment l'ameublement de cette cellule, claire, bien aérée, et présentant, cependant, toutes les garanties de sûreté désirables.

Lesage qui, aux débats, avait montré peu de fermeté, et dont la contenance avait même révélé une sorte de faiblesse, changea tout-à-fait de manière après sa condamnation; il protesta toujours, quoique faiblement, de son innocence; mais il sembla supporter son sort avec résignation, et ne témoigna guère d'autre inquiétude que celle de manquer des petites sommes nécessaires pour se procurer du tabac et un supplément de vin.

Plusieurs personnes le visitèrent dans son cabanon; des membres du comité des prisons, des magistrats, son défenseur, des autorités du département de la Seine, l'abbé Montès, tous tentèrent, mais inutilement, d'obtenir de lui l'aveu complet de son crime. « Ce n'est pas moi qui ai fait le coup, répondait Lesage; je ne dis pas que ce ne soit pas Soufflard, car c'était un

sournois... Cependant, le dernier jour des débats, je lui dis, en descendant l'escalier, au moment de la délibération du jury : Ah ça! si c'est toi, tu ne voudrais pas qu'un ami eût le cou coupé à ta place? Dis-le, si c'est toi, dis-le. Il me répondit : Ce n'est pas moi, vrai comme tu l'appelles Lesage, et que nous avons été ensemble au bain. — Mais cependant, lui dit-on alors, Soufflard s'est suicidé, et, se donner la mort dans sa position, c'est presque se reconnaître coupable. — Je le sais bien, et c'est ce qui me lâche, répliqua Lesage; la cour de cassation va être frappée comme le public de cette idée-là, et ce sera moi qui paierai pour lui... mais ça ne m'empêchera pas d'y monter courageusement. »

Du reste, hors l'assassinat de la femme Renaud, Lesage avait tous les faits coupables de sa vie. Ainsi, il racontait qu'au bain il avait volé l'aumônier, et qu'il était parvenu à faire sortir en ville et à faire vendre à des receleurs tous les ornements d'église. Parvenu à s'évader de Toulon, il avait, à ce qu'il paraissait, commis un assassinat dans le trajet, aux environs d'Avallon; il en convenait, et ne faisait quelques circonstances de ce crime que pour ne pas compromettre ses complices. « C'était un bon coup d'échappée », disait-il, et l'affaire terminée, je me jetai vivement dans la première voiture pour accourir à Paris avec l'argenterie, les bijoux, l'or et les effets. » Il donnait de même des détails sur les vols commis par lui à Paris, disait la part qu'il en avait retirée, et, s'amusant au récit de ses méfaits, laissait briller dans ses yeux une joie bizarre en supputant les sommes qu'il avait volées pour les dissiper en crapuleux excès de débauche.

Toutefois il paraissait redouter la mort, et, d'après la croyance généralement répandue dans le peuple, qu'en matière de pourvoi contre les condamnations, le délai des formalités de cassation est régulièrement de quarante jours, il comptait combien il lui restait encore de temps à exister. « C'est aujourd'hui le trente-deuxième jour, disait-il samedi dernier, je n'en ai plus que huit, et si personne ne me donne d'argent, je manquerai de tabac. Ce n'est pas trop dépenser, cependant, pour un homme qui n'a que huit jours à vivre, que cinq sous de tabac à fumer par jour et dix sous de vin. » Il témoignait aussi beaucoup de sollicitude pour sa sœur, la femme Volard, dont la condamnation l'avait vivement affecté.

Hier, dans la matinée, il pria le directeur de la prison de la Roquette de faire parvenir à sa sœur une petite somme de 3 fr. qu'il avait à lui. Il passa ensuite sa journée comme à l'ordinaire, fumant sans discontinuer et tâchant le plus souvent possible d'échanger quelques paroles avec le factionnaire et les gardiens.

Les détenus ordinaires de la prison de la Roquette sont occupés dans des ateliers à divers travaux, et des ouvriers libres passent une partie du jour dans les bâtiments, soit pour le service même de la maison, soit pour imprimer une direction nécessaire à certains ouvrages. A six heures et demie la cloche sonne, et tous les ouvriers étrangers doivent se retirer. A ce moment, on le convoit, un mouvement inaccoutumé a lieu, et les gardiens, occupés à ouvrir et refermer les guichets, ainsi qu'à examiner et visiter ceux qui sortent, doivent se relâcher momentanément de leur surveillance. Lesage, qui avait attentivement observé cette circonstance, et à qui sa longue habitude des prisons en avait rendu familiers tous les détails du service, a dû, selon toute apparence, choisir ce moment pour mettre à exécution le projet de suicide qu'il avait formé.

Sept heures venaient de sonner, et les ouvriers étaient sortis, lorsqu'un des employés supérieurs de la prison monta au corridor de Lesage pour voir, ainsi qu'on en avait l'habitude, une fois toutes les heures au moins, comment il était. A sa grande surprise, il trouva le factionnaire, qui devait être devant le guichet du prisonnier, assis sur l'appui d'une fenêtre qui se trouve à plus de dix pas du cabanon. Il adressa des reproches au factionnaire, et ces reproches étaient d'autant plus mérités, que chaque jour, à la montée de la garde, le directeur avertissait les hommes qui devaient être de faction, que Lesage, condamné à mort, était un prisonnier très-dangereux; qu'il ne fallait pas le perdre un moment de vue, et que, s'il arrivait quelque malheur, celui qui aurait été commis à sa garde encourrait une sévère punition.

Le factionnaire alla à son poste, et l'employé ouvrit la porte du cabanon. A la fenêtre, en face de lui, il vit, en entrant, le corps de Lesage, pendu par le cou à la traverse la plus élevée de la persienne. Le condamné était parvenu à se débarrasser des entraves de la camisole, et, à l'aide d'un foulard à l'un des bouts duquel il avait formé un nœud coulant, il s'était donné la mort par strangulation.

Déjà le visage et les mains étaient glacés; l'employé cependant s'était empressé de couper le foulard et d'étendre le corps sur le lit. En l'absence des médecins de la maison, on courut en hâte chercher le pharmacien de la prison des jeunes détenus, qui est voisine. Une large saignée fut pratiquée, mais inutilement, l'asphyxie était complète, et le médecin du quartier, appelé en même temps, ne put que constater le décès.

Comment Lesage avait-il pu se donner la mort, objet qu'il était d'une surveillance si spéciale? C'est ce que l'on s'occupa aussitôt de constater. Sa conduite depuis sa condamnation, son

bles de son admirable talent; elles sont trop vivantes dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, car c'est au cœur qu'il gravait les souvenirs.

« Mais nous, ses disciples, nous qui avons eu le bonheur de connaître l'homme voilé sous l'artiste, c'est à nous de révéler tout ce qu'il y avait d'adorable dans cette âme d'élite.

« Adolphe Nourrit avait deviné tout ce que son art a de sublime et d'élevé, il sentait que cet art pouvait devenir une sorte d'apostolat. Et, suivant les préceptes du divin maître, c'était parmi le peuple qu'il voulait semer sa parole harmonieuse; c'était son oreille qu'il voulait séduire pour pénétrer dans son cœur et l'éclairer.

« C'est sous l'inspiration de cette haute pensée qu'il était parvenu aux limites du beau dans la profonde et saisissante parabole de *Robert*. Il voulait que la scène devint un enseignement moral et se transformât en une chaire de vérité. Ce sont les dévorantes ardeurs de cette âme consumée d'une charité vraiment chrétienne qui brisèrent son enveloppe mortelle. Lui aussi traîna l'instrument de son supplice; mais, à la moitié de sa route douloureuse, il fut écrasé sous le faix. Voilà quel fut Nourrit!

« Ce peu de mots suffira pour le faire connaître; dire sa vie, c'est faire sa plus belle oraison funèbre.

« Maintenant, adieu, chères dépouilles du meilleur des hommes! La capitale du monde intelligent réclame les précieuses reliques, Paris va élever un monument à tes restes aimés; mais c'est dans nos cœurs que tes talents et tes vertus élèveront le plus durable.

« Adieu, Nourrit! A présent repose dans la paix éternelle! » Ces dernières paroles retentissaient encore à nos oreilles, la musique finissait à peine son dernier morceau funèbre, que le char mortuaire avait déjà quitté la place. Impatients de la marche lente et longue qu'ils venaient de faire, les chevaux s'élan-

ce, sa gâté surtout, avaient dû éloigner la pensée qu'il méditait de hâter sa fin par un suicide; mais cependant on n'avait pas dû se relâcher des précautions prises à son égard. Ainsi, il avait constamment été revêtu de la camisole; mais il paraît qu'hier elle n'aurait pas été assez fortement attachée. Les gardiens sans doute ont mis de la négligence dans leur service, et le factionnaire a entièrement manqué au sien; mais il n'en est pas moins surprenant que le condamné ait pu si promptement se donner la mort. Pour s'accrocher au barreau de la persienne, il était monté sur son tabouret qu'il avait ensuite repoussé du pied après s'être passé le nœud coulant formé du foulard; mais la secousse n'avait pu être bien forte, et d'ordinaire la suspension par le même moyen ne détermine qu'une asphyxie lente et douloureuse.

Il reste une chose grave à éclaircir: c'est de savoir comment Lesage qui, à son arrivée dans la prison, avait été soumis à la visite la plus minutieuse, a pu se procurer ce foulard à l'aide duquel il a mis fin à ses jours. Une enquête, commencée déjà, éclaircira sans doute ce fait qui, rapproché de l'empoisonnement de Soufflard et du récent suicide du voleur de la rue de la Paix, semblerait indiquer au moins beaucoup d'incurie de la part des employés des prisons.

Lesage avait été condamné à mort le 19 mars; c'était hier, 25 avril, le trente-huitième jour depuis sa condamnation. Ainsi que nous l'avons dit, il n'avait fondé aucun espoir sur le succès de son pourvoi en cassation, et il présumait que son exécution devait avoir lieu aujourd'hui même. L'assassin s'est fait à lui-même justice, et ce suicide, en même temps qu'il est de la part d'un tel homme une énergique justification du verdict qui l'a frappé, vient prouver, à l'encontre de certaines théories générales, ce que sont pour les coupables les plus endurcis les angoisses de l'échafaud. (Gazette des Tribunaux.)

Faits divers.

Il y a quelques jours, le greffe correctionnel reçut un panier d'une longueur extraordinaire, dont le contenu n'était point indiqué. Seulement les soins minutieux qui paraissaient avoir présidé à l'emballage pouvaient faire croire qu'il s'agissait d'un objet précieux. Le ballot fut donc ouvert avec les plus grandes précautions; l'on découvrit ce qu'il renfermait, c'était le cadavre d'un homme.

Quelques renseignements que nous avons recueillis nous ont appris que ce corps avait été exhumé et envoyé de Dijon pour être soumis à l'examen de MM. Orfila et Ollivier (d'Angers), attendu que l'on soupçonne un crime. On dit même que le père et la mère de ce malheureux sont arrêtés, et l'on parle de poison. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce que l'instruction pourra faire connaître.

— On s'apercevait depuis quelque temps d'une baisse considérable dans les produits des troncs ouverts dans l'église Saint-Roch à la charité des fidèles. On remarqua que plusieurs des pièces de monnaies qui s'y trouvaient étaient enduites d'une matière visqueuse. Une surveillance attentive amena l'arrestation du nommé Jean Vidmer, qui, à l'aide d'une baignoire enduite de glu, soustrait ainsi les pièces de monnaie par l'ouverture des troncs. Vidmer fut fouillé, et on saisit dans ses poches une somme de 60 fr. en or et en argent, et 3 fr. environ enveloppés dans un papier et encore enduits de glu.

Extérieur.

ANGLETERRE. — Le *Morning-Post* annonce en ces termes un recrutement pour le service des Indes-Orientales :

« Le capitaine Murray, attaché au service de la compagnie des Indes, a donné l'ordre au sergent Hadmann de se trouver au rendez-vous général à Tower-Hill, avec d'autres sergents de la métropole, pour commencer avec toute la promptitude possible l'enrôlement des jeunes gens pour le service de la compagnie. Ils seront admis s'ils ont la taille de cinq pieds cinq pouces, et jusqu'à l'âge de 30 ans. Cet ordre d'enrôlement aurait été nécessaire par les préparatifs militaires faits par la Russie, et les intrigues, non-seulement des agents de cette puissance ambitieuse, mais de ceux du sultan pour renverser l'influence de l'Angleterre en Orient.

« Une commande de 20,000 fusils, nouveau modèle, avec baïonnettes, de sabres et de pistolets de cavalerie, vient d'être faite par la compagnie des Indes. Ces armes, aussitôt qu'elles seront confectionnées, seront expédiées dans l'Inde. »

— Les états de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela ont fait des remises d'argent à Londres en à-compte des arriérés dus par eux, en vertu du traité de 1834, pour le partage de la dette de Colombie. Il paraît, d'après des rapports de Bogota et de Caracas, que l'on préparait de nouveaux envois de fonds.

Depuis quelque temps le pays de l'Equateur est plus tranquille; il faut espérer que, comme la Nouvelle-Grenade et Venezuela, il paiera ses dettes.

Les états de l'Amérique espagnole n'ont pas craint de manquer à leurs engagements; le Chili, Buenos-Ayres, le Mexique, Guatemala et le Pérou ont ce reproche à se faire. Le gouvernement de St-Yago a eu la modestie d'offrir à ses créanciers 20/0 de capital.

cèrent avec ardeur; ils semblaient fuir. Nous les suivîmes yeux avec anxiété; ils emportaient si rapidement les restes précieux que nous venions d'honorer! Bientôt chevaux et voiture disparurent au milieu des flots de poussière; c'en était fait: nous avions dit à Nourrit un éternel adieu. Pauvre Adolphe Nourrit, adieu donc encore une fois! Que la terre te soit légère, Adieu! et que Paris, que tu aimais tant, soit aussi empressé à honorer ta mémoire que la population lyonnaise!

R...Z.

Grand-Théâtre.

LES JEUX DE L'AMOUR ET DU HASARD. — LA BELLE AU DORMANT.

Débuts de M. Pougin et de M^{me} Finart.

C'est une triste manière d'entrer en scène, que d'y débiter avec la vieille défroque d'un mort. Encore si ce mort s'appelait Molière, Racine, on pourrait braver le public; le moyen de siffler un homme qui déclame de beaux vers! La plus grande insulte du public ira jusqu'au sourire, mais jamais au dédain. Fussiez-vous ennuyés comme l'abbé Cotin, on désertait la salle, mais on ne vous attaquerait pas; le génie est là qui vous abrite, vous pauvre acteur qui faites tous vos efforts pour vous en rendre le digne interprète.

Mais si, au lieu d'un bon caractère bien dessiné, bien centué, vous n'avez qu'un semblant de personnage, qu'un factice à représenter; si, au lieu de ces traits incisifs et mordants, de ces paroles-sentences, de ces élans du cœur, n'avez qu'un cliquetis de mots qui visent à l'effet, que des phrases légères et gonflées à débiter; alors vous n'aurez pas tous vos moyens pour réussir, pour vous poser, pour donner du relief au rôle qui vous est échu et qui en manque entièrement.

Santa-Cruz se montre disposé à rendre justice aux créanciers étrangers du Pérou ; il préparait des plans de liquidation au moment où les Chiliens et les habitants de Buenos-Ayres lui ont déclaré la guerre. Les sommes réservées pour cet objet ont été appliquées aux frais de la guerre. (Morning-Post.)

HOLLANDE. — On écrit de La Haye, 26 avril : Un troisième courrier de St-Petersbourg vient d'arriver ici à l'instant, apportant des instructions qui changent de nouveau tout le plan du voyage du grand-duc héritier. Je vous ai déjà dit qu'à l'arrivée du second courrier on avait renoncé au voyage de Londres, et déjà l'ordre avait été donné de tout préparer pour retourner le 2 mai à St-Petersbourg ; maintenant tout a été changé de nouveau et l'héritier du trône de Russie se rendra le 3 mai à Londres.

On croit que si le ministère anglais eût été renversé et remplacé par un cabinet tory, le grand-duc ne se serait certainement pas rendu en Angleterre, puisque, dans ce cas, une rupture entre ce pays et la Russie eût été sans doute plus imminente qu'elle ne l'est aujourd'hui que les whigs se sont de nouveau consolidés pour quelque temps.

Variétés.

HISTOIRE DE PIERRE COGNARD.

Forçat évadé du bagne de Toulon, où il était détenu sous le no 3469, connu sous le nom de Pierre de Pontis, comte de Ste-Hélène, RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

Pierre Cognard, ex-lieutenant-colonel de la légion de la Seine, sous le nom de Pontis, comte de Sainte-Hélène, dit être né à Soissons en 1774 ; son père, qui était un ancien officier de marine, avait dissipé sa fortune au jeu, et fut contraint de se retirer du service, après avoir contracté des dettes auxquelles il ne pouvait plus faire honneur.

Il crut donc prudent de quitter la France, et se retira à la Nouvelle-Orléans avec son épouse et son fils, alors âgé de quatre ans. Tous les trois restèrent dans cette nouvelle patrie jusqu'au moment où éclata la révolution française. Alors M. de Pontis s'embarqua avec sa famille pour Cadix. Il revenait en France dans l'intention d'offrir ses services à son roi, et sans doute avec l'espoir de rétablir ainsi sa fortune et son honneur.

Arrivé à Madrid, il apprit tous les dangers auxquels étaient exposés dans sa patrie les personnes de son ordre, et attendit là que le calme y fût ramené.

Les choses empirant de jour en jour, il perdit l'espoir de revoir jamais la France, et sollicita pour son fils, âgé de cette époque de seize ans, une sous-lieutenance au service d'Espagne.

Le comte de Montearcos y était alors ministre de la guerre, et fut d'autant plus disposé à accéder à la demande de M. de Pontis, que celui-ci était son ami. Son fils obtint donc la sous-lieutenance, et entra dans le régiment Fixo de Buenos-Ayres.

Il s'embarqua dès lors pour cette ville où était son régiment ; il y resta jusqu'à l'arrivée du comte de Lignières à Montevideo, qui commandait une escadre pour le roi d'Espagne, et passa à son état-major en qualité de chef d'escadron.

En 1805, il fut nommé lieutenant-colonel pour être monté le premier à l'assaut de Montevideo dont les Anglais s'étaient emparés.

Peu de temps après, ceux-ci chassèrent de Buenos-Ayres le vice-roi du Pérou, le marquis de Sobremontès, qui commandait 1,500 hommes, et le forcèrent à se retirer sur Montevideo dont le comte de Lignières était gouverneur. Ce gentilhomme, dans cette circonstance, la lui reprocha, prit lui-même le commandement des troupes, et alla attaquer les Anglais dans Buenos-Ayres, d'où il les chassa à son tour.

Le gouvernement espagnol, instruit de cette belle conduite, rappela l'ancien vice-roi, et nomma à sa place le comte de Lignières.

M. de Pontis, attaché à son état-major, le suivit dans son nouveau poste, et eut à se louer souvent des bontés particulières que lui témoignait le comte. Celui-ci sut, pendant l'exercice de son pouvoir, se concilier l'amour de ses administrés ; mais le terme de son gouvernement étant sur le point d'expirer, on envoya à Buenos-Ayres le comte de Cisneros pour le remplacer.

Le premier acte que celui-ci fit de son autorité fut d'exiler à Cordova son prédécesseur et son état-major dont faisait partie M. de Pontis.

Peu de temps après, eut lieu la conspiration de Saavedro et de ses adhérents qui devait séparer pour toujours la province de Buenos-Ayres de la mère-patrie.

Les chefs de la conjuration embarquèrent le vice-roi et sa famille pour le continent, et firent proposer au comte de Lignières de se mettre à la tête du gouvernement. Celui-ci, loin d'approuver leur rébellion, en fit des reproches aux députés, et leur signifia de rentrer sous l'autorité légitime du roi, s'ils ne voulaient qu'il armât contre eux. La révolution étendant ses progrès, il s'avança en effet contre ces sujets rebelles. Son armée était composée en grande partie d'indigènes. Des émissaires de la république trouvèrent le moyen de leur faire tenir des proclamations, et les détachèrent facilement du comte de Lignières par les promesses qu'ils leur faisaient. Ce brave officier, malgré

la défection d'une partie de ses troupes, en vint également aux mains avec les révolutionnaires, et fut pris par eux ainsi que son état-major. On les fit juger par un conseil de guerre qui les condamna à être fusillés. Les officiers de son état-major où se trouvait M. de Pontis furent embarqués pour le continent, et débarquèrent à Cadix.

La junte constitutionnelle, pendant la captivité de Ferdinand, était alors établie dans cette ville. M. de Pontis s'y présenta pour en obtenir du service, et reçut la permission de former une légion étrangère qui serait partie de la division du général Henri O'Donnell, aujourd'hui comte de Labisbal ; il servit pendant quelque temps cette cause, à laquelle il rendit les services les plus signalés. Il s'introduisit plusieurs fois dans Barcelone, pendant l'occupation des Français, pour tenter un coup de main sur cette place en faveur de la régence de Cadix ; il y fit également pénétrer M. le comte Bassacour de Sainte-Claire, officier dévoué à la cause du roi, et qui devait le seconder dans une entreprise contre le fort Montjuïc. Les tentatives répétées ne furent pas couronnées de succès, et dès lors l'étoile de M. de Pontis commença à pâlir. Il se retira sur Tarragone avec son régiment.

Un jour qu'il se promenait sur les glacis de la place, il vit un détachement de prisonniers qu'on conduisait dans cette ville. Au nombre de ceux-ci qui étaient presque tous des Espagnols à francesados, était un Français ; M. de Pontis lui demanda s'il voulait prendre du service dans son régiment. Le prisonnier accepta et fut aussitôt rendu à la liberté par ordre de M. de Pontis qui en donna une décharge au chef de convoi. C'était Georges Bessières, aujourd'hui général au service de la régence royaliste d'Espagne. Il fut d'abord fait sergent, et par une faveur particulière de son colonel, il parvint en peu de temps au grade de capitaine. Il y avait dans le même corps un autre capitaine du nom de Gineste, ami de Bessières et son compatriote. Ils vendirent des fusils appartenant à leur compagnie, et en reçurent des reproches très-vifs de leur colonel, avec menace de les traduire devant un conseil de guerre.

Ces deux officiers, appréhendant les suites de leur conduite, se ligèrent contre M. de Pontis pour le perdre, et Bessières le dénonça au général Vimpen comme voulant passer aux Français avec son régiment.

Cette trame eut d'autant moins de peine à réussir que le général Vimpen et le lieutenant-général Campo Verde, qui commandait la division depuis la blessure de Labisbal, étaient les ennemis de M. de Pontis, parce qu'il leur avait refusé un plan d'attaque sur Barcelone, qu'il avait montré auparavant au comte de Labisbal.

N'osant pas le faire arrêter à la tête de son régiment, le général Vimpen lui ordonna de se rendre au Mont-Serrat pour y prendre des effets d'équipement pour son corps. Il s'y rendit en confiance, et dès qu'il y fut arrivé, on lui déclara qu'il était prisonnier ; à ce mot il remonta à cheval, tira son sabre et chargea sur la garde qu'il dissipa. Il s'échappa ainsi, et retourna à son régiment lorsqu'à une lieue de Mont-Serrat, il rencontra une compagnie du régiment de Bourbon dont le capitaine, qui avait des instructions le concernant, l'arrêta de nouveau prisonnier, et le reconduisit au fort.

Il y resta quelque temps et finit par s'évader par une fenêtre. Alors il se retira chez un prêtre de ses amis et y fit venir son épouse.

Il ne tarda pas à être découvert dans ce nouveau domicile, et fut encore arrêté. Conduit dans les prisons de Tarragone, il s'échappa ; pris de nouveau, il fut embarqué pour Mayorgue et conduit à Palma où était un dépôt de prisonniers. Ils avaient la ville pour prison, et cette circonstance procura pour la quatrième fois la liberté à M. de Pontis.

Un jour qu'il se promenait sur la plage, il remarqua un petit brick anglais qui était en rade, et conçut le dessein de s'en emparer. Dans cette intention, il vint souvent dans le même lieu pour avoir un entretien avec quelques hommes de l'équipage, afin d'en connaître la force.

Il l'eut enfin, et sut que le brick avait 28 hommes à bord, mais que la moitié de ce monde couchait à terre. Muni de ces instructions, il mûrit son projet et avisa aux moyens de l'exécuter.

Il le communiqua à quelques Français prisonniers ainsi que lui, comme la seule ressource pour sortir de l'esclavage et revoir leur patrie.

Il ne leur dissimula pas les dangers qu'ils ont à courir, et, bien qu'ils fussent grands, personne ne voulut les voir. Le jour fixé pour l'exécution, il se rendit, lui neuvième, sur le rivage ; il fit cacher sa troupe dans des creux de rochers pour attendre le moment favorable, va détacher lui-même un canot, et le conduit dans l'endroit où étaient ses compagnons. Ils y entrent et se dirigent vers le brick. Une nuit obscure semblait les favoriser : ils arrivent auprès du bâtiment sans être aperçus. M. de Pontis monte le premier à l'abordage, trouve endormie la sentinelle qui était sur le pont, et la jette à la mer ; ses compagnons le suivent et sont à bord. M. de Pontis va droit au capitaine et le fait prisonnier ; le reste de l'équipage, surpris, étonné, se rend à discrétion. Le nouveau commandant ordonne aux matelots, sous peine de mort, de lever l'ancre et de faire voile vers Alger ; ils obéissent, et le bâtiment est en pleine mer. Arrivés dans cette ville, le navire est vendu et l'équipage est licencié.

Alors M. de Pontis et les huit autres Français s'embarquent

pour Malaga ; ils y arrivent, et y trouvent l'armée française. M. de Pontis, voyant tous les services qu'il avait rendus à la cause royale en Espagne payés de la plus noire ingratitude, l'abandonna et se soumit à l'autorité de Joseph Bonaparte.

Ce fut en 1811, époque à laquelle il entra pour chef d'escadron dans l'état-major du duc de Dalmatie, qu'il suivit l'armée dans sa retraite sur la ligne de l'Ebre, et rentra en France avec elle.

On lui donna alors le 1^{er} bataillon du 100^e de ligne que commandait le comte d'Ambrugeac, et qui faisait partie de la division du duc de Dalmatie.

L'armée anglo-hispanique occupait déjà une partie de la Guyenne, de la Gascogne et du comté de Foix, et menaçait les départements du Midi.

Le 100^e de ligne reçut ordre de manœuvrer sur le Lot pour en défendre le passage aux Anglais, et, comme le colonel et le lieutenant-colonel étaient absents, le commandement en fut confié à M. de Pontis. Il joignit à son régiment une portion de la brigade du général Gossard, et se retira ensuite sur Toulouse, selon les instructions du général en chef.

Il se trouva auprès de cette ville à la bataille qui immortalisa le nom de celui-ci, et fut chargé de marcher sur la batterie que les Anglais avaient prise au général Taupin quelques instants avant sa mort.

Il la reprit en effet. Peu de temps après il fut licencié et alla à Belfort pour concourir au cadre du 100^e qui devait s'organiser.

Le lieutenant-général Puthod, qui était de cette réorganisation, satisfait de l'instruction militaire de M. de Pontis, le choisit de préférence à plusieurs autres chefs de bataillon plus anciens que lui d'âge, de grade et de service.

Au retour de l'empereur, ce régiment suivit son étendard, et le commandant son bataillon.

Il partit pour Waterloo, se battit les 15, 16 et 17, fut blessé ce jour-là et passa à l'ennemi.

Il alla joindre à Cambrai les officiers qui étaient restés fidèles à la cause des Bourbons, et fit partie du bataillon sacré qui accompagna le roi lors de la rentrée dans la capitale.

Sa Majesté récompensa ses services et sa fidélité par la croix de St-Louis, et il fut reçu chevalier par S. A. R. monseigneur le duc de Berry.

Peu après s'organisa la légion de la Seine, et M. le comte de Juigné, qui en était colonel, le demanda pour chef de bataillon au ministre de la guerre, et il l'obtint.

Son régiment tint garnison à Paris, et ce fut pendant ce temps que M. de Pontis fut reconnu pour un forçat évadé, par un de ses anciens camarades.

Ce secret cependant ne transpara pas, et sur ces entrefaites la légion de la Seine alla tenir garnison à Caen.

Le 25 août 1816, M. de Pontis, par une nouvelle faveur du roi, fut promu au grade de lieutenant-colonel dans le même corps, et il obtint quelques jours après un congé de semestre.

Il vint le passer à Paris auprès de son épouse qu'il avait laissée.

Celle-ci logeait dans un hôtel où demeurait depuis quelque temps un nommé Ponty, forçat libéré du port de Brest, qui, ayant cru reconnaître en M. de Pontis le nommé Pierre Cognard, son ancien camarade évadé du même port, pensa qu'il trouverait en lui un ami et un protecteur.

Ponty crut pouvoir lui rappeler leur ancienne intimité, et les circonstances qui l'avaient fait naître, mais il en fut fort mal reçu.

Piqué du mépris que semblait faire de lui M. de Pontis, il le dénonça à la police comme un forçat évadé qui avait usurpé des titres qu'il n'avait pas.

La police, à son tour, instruisit de cette découverte le comte Despinois, commandant la 1^{re} division militaire. Celui-ci manda M. le lieutenant-colonel de la légion de la Seine, et lui fit part du bruit qui courait sur son compte, en l'appelant gibier de potence. M. de Pontis, furieux de l'épithète, tira son épée contre le général qui appela du secours.

Un officier de son état-major et quatre gendarmes se présentèrent et arrêterent M. de Pontis, avec ordre de le conduire à l'Abbaye. Ce dernier obtint de l'officier qui l'accompagnait la permission de se rendre chez lui pour changer de linge. Étant entré dans un alcôve, il se munit de deux pistolets, et, traversant son escorte, il menaça de brûler la cervelle au premier qui ferait mine de vouloir l'arrêter. Il parvint ainsi à s'échapper de leurs mains.

La police se mit sur ses traces, mais en vain ; ce ne fut que six mois après qu'il fut arrêté. Sa procédure ayant été instruite, on découvrit qu'il était le chef d'une bande de voleurs qui exploitait la capitale.

M. de Pontis subit un jugement d'identité, et fut reconnu pour être réellement Pierre Cognard, forçat évadé des ports de Brest, Rochefort, et la dernière fois du port de Toulon où il était détenu sous le no 3469.

La cour royale ayant décrété sa mise en accusation, il fut renvoyé devant la cour d'assises de la Seine.

Les débats firent connaître un nombre infini de vols auxquels il n'était pas étranger, et en conséquence de la récidive, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. (Le Toulonnais.)

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTEZ.

LYON. — (IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

pièces pour l'ouverture d'une année théâtrale.

Malgré toutes ces difficultés, M. Pougin a joué le rôle de Pasquin, dans les *Jeux de l'amour et du hasard*, avec aisance, cette qualité si essentielle de l'acteur, principalement dans les valets et les grands seigneurs. Son débit est assez animé, peut-être court-il trop sur la phrase ; il est vrai que dans la scène de Pasquin avec la femme de chambre, la gaze est si légère qu'elle laisse trop voir la nudité crue des paroles pour qu'il ne soit pas nécessaire de presser celles-ci et de leur faire franchir la scène le plus lestement possible. Nous reprocherons à M. Pougin un grassement désagréable à la longue et qui donne une mauvaise intonation à sa voix. Saisissant assez bien l'esprit d'une situation, il a compris peut-être qu'il fallait se dépêcher de finir l'ennui du spectateur, et il a mis un peu de volubilité dans son récit pour faire durer la pièce moins longtemps. C'est une attention délicate, et dont nous le remercions de tout notre cœur ; mais nous ne lui conseillons pas de s'en faire une habitude, surtout avec certain public qui n'aime la légèreté que dans les ballets. Aussi avons-nous admiré le dernier ; non pas le ballet, s'il vous plaît, mais le public.

Pour ma part j'ai admiré son admiration. Réduit à l'extase somnifère pendant le deuxième acte de *la Belle au bois dormant*, je contemplais avec ravissement sa jubilation devant la toile mouvante du fond de la scène. Un instant je me suis cru chez Séraphin, ou à une lanterne magique ; je me suis retourné, c'est alors que je me suis aperçu qu'il n'y avait que des grandes personnes dans la salle et non pas des enfants.

Mortellement ennuyé de ne pas entendre une voix m'expliquer le spectacle qu'on me donnait, et me dire : Attention, messieurs et dames ! vous allez voir ce que vous allez voir ! je me suis retranché sur la musique, je n'ai plus regardé la scène,

j'ai écouté le ballet, premier essai d'Hérold, et j'ai cherché à suivre dans l'accompagnement les signes de l'originalité du *Pré-aux-Clercs* et de *Zampa* ; j'ai trouvé là une suite de petits motifs gracieux et charmants, mais qui, éparpillés sur un large terrain, ne se soutiennent pas encore mutuellement en faisceau. Ce sont les épis, la gerbe reste à faire.

Hérold se montre dans cette musique comme tous les commentants, jaloux de montrer sa fécondité ; il étale pour un moment ses trésors, il néglige de les rassembler, et la mort est venue le saisir au moment où il commençait cette œuvre d'immortalité. Pauvre Hérold !... oh ! voilà un trait, une mélodie à laquelle je reconnais ton génie ! merci d'applaudir Hérold, notre pauvre Hérold, mort si jeune ! — Pas du tout, c'est la nouvelle danseuse, monsieur. — Ah ! pardon ! j'avais oublié le ballet ; j'étais dans le royaume de Mozart et d'Hérold, et me voilà retombé à Lyon.

Il ne s'agit plus de musique, mais de danse. Celle de Mme Finart fait un contraste agréable avec celle de Mme Siran ; vive, sautillante, légère, elle semble fuir, disparaître entre les jambes de son mari. Quand elle remonte la scène, qu'elle revient, qu'elle voltige, je crois toujours voir un papillon poursuivi par un tambour-major : c'est que M. Finart est véritablement le tambour-major des danseurs. Sa taille nuit à la grâce de ses mouvements ; mais sa vigueur, sa souplesse font bientôt disparaître le défaut d'une qualité que tant de gens envient. Quant à Mme Siran, nous lui voudrions moins de prétention à retracer la volupté ; la volupté est une délicieuse déesse que tout le monde adore, mais il ne faut pas toujours l'encenser de la même manière. La mollesse la plus languoureuse finit par lasser ; on se plaint d'un pli de rose comme le Sybarite, quand on se repose sur les mêmes fleurs.

ment. Aussi n'avons-nous pas été peu surpris quand nous avons vu l'affiche annoncer une comédie de Marivaux, pour les débuts de M. Pougin, deuxième comique. Pourquoi laisser au public l'alternative de s'en prendre à la pièce ou au débutant ? Il eût été bien plus simple d'éviter cet écueil en puisant dans le répertoire de Molière ou de Regnard. Les valets de Marivaux ne sont qu'une très-pâle contrefaçon de ceux du grand maître de la comédie. Le valet de Marivaux n'est plus qu'un laquais chez lequel la rouerie fait place à la gravellure, la finesse à l'insolence. Ne cherchez plus là ce type rusé, adroit, moqueur, dont de mœurs a cédé la scène à l'imbroglie, à l'esprit, au papillonnage ; la réalité a disparu, vous n'avez plus devant vous qu'un plaisir de convention. Laissez-vous aller au courant de ces mille paroles, qui se renvoient les unes aux autres un double sens, un semblant d'esprit : ce n'est plus qu'une espèce de jeu de raquette où le volant ne se fixe jamais, où l'on regarde les joueurs sans comprendre le sérieux qu'ils mettent à un pareil amusement. Comment faire maintenant pour remplir convenablement un rôle dans une pièce de ce genre ? Le caractère manque, l'originalité ne se dessine pas d'une façon assez tranchée. Comment à l'individu que l'on représente ? Ne trouvant pas de guide dans le personnage, on rencontre tout cela ? dans Molière. Là, quand on a saisi dans ses chefs-d'œuvre le caractère désiré, il ne reste plus qu'à alléger le plus possible l'individualité créée par lui, réduire l'esprit sérieux à l'état d'ennuie, faire de Molière Marivaux, et se retirer comme on peut de la voie où l'on s'est engagé. On voit que ce n'est pas une tâche facile, surtout pour un débutant ; aussi ne comprenons-nous rien au choix de semblables

Feuille d'Annonces.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

Etude de M^e Laforest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1.

A VENDRE AUX ENCHÈRES, EN TOTALITÉ OU PAR LOTS,

Le 5 mai 1839, à dix heures du matin, des immeubles situés à la Guillotière, consistant :

1^o En un pré situé au territoire de la Mouche, de la contenance de cinquante-un ares soixante-douze centiares, soit quatre bicherées ;

2^o Un autre pré situé au même lieu, de la contenance de cent vingt-neuf ares vingt-quatre centiares, soit dix bicherées ;

3^o Une terre située au même lieu, de la contenance de quatre-vingt-dix ares cinquante-cinq centiares, soit sept bicherées ;

4^o Une terre située au territoire de Combe-Blanche, de la contenance de quatre-vingt-dix ares quarante-cinq centiares, soit sept bicherées. (1792)

(1802) A LOUER DE SUITE,

Ensemble ou séparément, et meublée ou non meublée,

1^o Une belle et vaste maison, réunissant l'utilité à l'agrément, située à quinze minutes de distance de l'église de la Guillotière, et propre, soit à un pensionnat ou maison de santé, soit à tout autre établissement.

2^o Un clos d'environ 20 bicherées, dans lequel une salle d'ombrage et une petite habitation composée de six pièces. S'adresser à M^e Bertin, notaire, à Lyon, place de la Préfecture, 7.

Etude de M^e Morand, notaire, à Lyon, rue de la Gerbe, n^o 14.

VENTE

PAR LICITATION VOLONTAIRE D'UNE MAISON

Située à Lyon, rue St-Jean, 20, du revenu net de 1,900 fr.

Le jeudi 16 mai 1839, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère dudit M^e Morand, il sera procédé à la vente par licitation volontaire entre cohéritiers majeurs, et à laquelle les étrangers seront admis, d'une maison située à Lyon, rue St-Jean, 20, composée de deux corps de bâtiment, dont un sur le devant, ayant caves voûtées, rez-de-chaussée, cinq étages et greniers au-dessus ; et l'autre sur le derrière, ayant également caves voûtées, rez-de-chaussée, quatre étages, avec puits et cour.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser audit M^e Morand, dépositaire des titres de propriété, et chargé de traiter de gré à gré avant le jour de l'adjudication, en cas d'offres suffisantes. (1810)

ANNONCES DIVERSES.

(8117) A VENDRE.—Fonds de café situé aux Brotteaux, et très-bien achalandé.

S'adresser, pour d'autres renseignements, chez M. Aurion, quincaillier, place du Plâtre, n^o 3.

(8118) A VENDRE, POUR PLACEMENT,

LE 5 MAI 1839,

Sur les lieux, en gros ou en détail,

Une belle propriété formant trois vigneronnages, située à Fleurie, près les Thorins (Rhône), consistant en :

1^o Bâtimens d'habitation et d'exploitation, belle cave voûtée, pressoir, cuves, cours et jardins ;

2^o Deux hectares quatre-vingt-cinq ares de bons prés arrosés ;

3^o Sept hectares de vignes en bon état.

Le sol est d'un grand produit, le vin d'une qualité supérieure, le pays bien habité, le site agréable, le point de vue étendu, l'accès facile, étant à portée de la grande route de Mâcon et de la Saône.

Domaines affermés, vastes prairies arrosées et grand tènement de bois taillis, offrant un bon revenu et susceptibles d'avantageuses améliorations.

Terrains pour maisons de campagne, à la Ferrandière et aux Tournelles, commune de la Guillotière, à vingt minutes de Lyon.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à Lyon, rue St-Pierre, n^o 4, à MM. Damour et Servin aîné, chargés de traiter.

(1796) A VENDRE.

DOMAINE DE DORIEUX,

Situé à trois lieues de Lyon, sur les communes de Châtillon-d'Azergue, Fleurieux et Lozanne.

Cette propriété est très-propre à former plusieurs jolies propriétés d'un revenu bien assuré ; deux grandes routes en exécution vont traverser cette propriété, et la rendre susceptible d'un grand accroissement de valeur. Elle est en outre au confluent de l'Azergue et de la Turdine ou Brevenne, deux rivières qui ne tarissent jamais, et qui permettent d'établir toute espèce d'usines avec de belles chutes d'eau.

Chaque acquéreur pourrait se constituer un domaine depuis dix mille francs jusqu'à cent mille et plus, à son choix, et s'assortir en bâtimens, prés, vignes, terres à chanvre, terres à blé et beaux bois. On peut arriver à la propriété en prenant deux fois par jour les voitures publiques qui partent de Lyon, quai de Bondy, n^o 156, le matin à huit heures et à deux heures après midi.

On donnera toutes les facilités pour les paiements, suivant les convenances ; on pourra même s'acquitter par petites sommes.

S'adresser, pour les renseignements, à Lyon, à M. Floret, rue de Puzy, n^o 9, et dans les bâtimens du domaine, à M. Baudrand.

(8003) A LOUER DE SUITE. — Grande maison, au milieu d'un clos de huit bicherées, propre à toute espèce d'établissement industriel ou résidence d'agrément, située à la Guillotière et ayant une entrée sur le faubourg, avec salle d'ombrage, jardin anglais, bosquet, grotte, pavillon et eaux abondantes ; on peut y établir de vastes ateliers et entrepôts.

S'adresser à M. Floret, propriétaire, rue de Puzy, 9.

(6482) A LOUER à la St-Jean. — Appartement de sept pièces au premier, deux caves, un grenier, maison Vincent, cours Bourbon, n^o 11, aux Brotteaux. S'y adresser.

(6494) A VENDRE. — Fonds de café situé sur une promenade des plus fréquentées dans la belle saison. S'adresser à M. Duthion, rue Gentil, n^o 28.

(6479) On demande des commis pour le placement d'ouvrages de librairie, avec des remises avantageuses. S'adresser, de dix heures à midi, rue des Marronniers, n^o 7, au 1^{er}.

(6505) Les sieurs GUINET et PARISIS ont l'honneur de prévenir MM. les amateurs que le 8 mai prochain ils recevront soixante chevaux de races diverses d'Allemagne.

CHEMIN DE FER DE SAINT-ÉTIENNE A LYON.

Pendant la saison d'été, et à partir du 5 mai prochain, il sera fait, tous les dimanches et jours de fête, à dix heures du matin, un nouveau départ de diligences de Lyon pour Irigny, Vernaison, Latour, Grigny, Givors et Vienne. (181)

(6506) L'assemblée générale et annuelle des actionnaires de la société riveraine des bateaux à vapeur l'Abeille aura lieu à Lyon le 15 mai à une heure après-midi, dans l'une des salles du café Neptune, au 1^{er} étage, par l'escalier de l'allée n^o 1, sur le pont du Change.

(6507) SERVICE GÉNÉRAL DES OMNIBUS.

A partir du 1^{er} mai, le service des omnibus des Terreaux à l'Île-Barbe se fera régulièrement toutes les heures, départ et retour.

Bureau, rue Sainte-Marie-des-Terreux.

(6509) A VENDRE pour cause de départ. — Un fonds de café et de chambres garnies ; le tout bien agencé et situé sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, n^o 11. S'y adresser.

(307) A CÉDER. — Un externat de 40 à 45 élèves, dans une position avantageuse et dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville.

— On demande un professeur de mathématiques et de grammaire pour un collège près de Lyon.

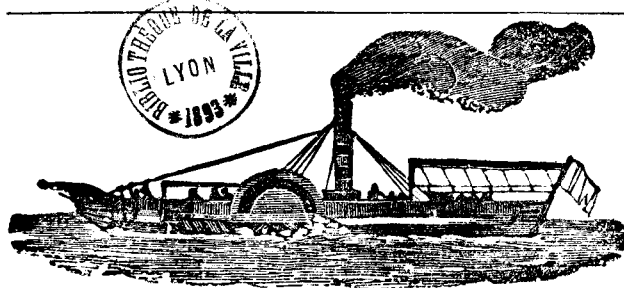
S'adresser à MM. Giberton et Brun, libraires, petite rue Mercière, 11.

(6508) A LOUER de suite. — Une maison de campagne située aux Massues, composée de six pièces meublées, avec places jouissance d'une belle promenade.

S'adresser quai St-Antoine, n^o 37, au 2^e étage.

(8119) On désire acheter deux ou trois diligences neuves ou de rencontre, avec coupé à trois places, intérieur à six places et rotonde à quatre places.

S'adresser à M. L'Hermilier, rue Madame, n^o 2, au 2^e, aux Brotteaux.



(190) NOUVEAU SERVICE DE LA SAONE.
LE SUPERBE

BATEAU A VAPEUR L'AIGLE N^o 1

Partira de LYON les jours impairs, et de CHALON les jours pairs, à cinq heures du matin.

La marche supérieure, la beauté et le confortable de ses emménagements offrent à MM. les voyageurs tous les avantages qu'ils avaient droit d'attendre d'une nouvelle entreprise.

Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces ; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éruptions et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, hontons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les lueurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque.

A Vienne, chez M. Mouret fils, épicière, rue Marchande.

A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue.

A Villefranche, chez M. Roset, confiseur.

MALADIES SECRÈTES ET FLEURS BLANCHES,

RÉCENTES, ANCIENNES ET RÉPUTÉES INCURABLES,

Guéries sans rechute, d'un à cinq jours, par la méthode sûre et facile du docteur Thivaud, de Montpellier. — Un flacon suffit pour la guérison de l'écoulement le plus ancien. — Dépôt seul, chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, à Lyon. (2066)

Les dépôts du SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU, de l'invention de M. MACORS, de Lyon, sont toujours : à Villefranche, chez M^e veuve Grobert, etc. ; à Mâcon, chez M. Pachon ; à Chalon, chez M^e veuve Grosperrière.

Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME est toujours chez M. MACORS, pharmacien, rue St-Jean, n^o 30. — L'usage de cette pâte et du sirop ci-dessus guérit en peu de jours les rhumes et les catarrhes les plus invétérés. — M. Macors assure que depuis qu'il a le dépôt de ce pectoral, il n'a reçu que des éloges sur son efficacité. (2074)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxus ou peries blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officielles, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage ; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. (2031)

(2070) AVIS MÉDICAL IMPORTANT.

De tous les dépuratifs préconisés en France, le sirop composé de salsepareille, dit de Cuisinier, est le remède authentiquement approuvé par une nombreuses commission médicale pour la complète guérison des maladies secrètes et des maladies provenant d'un sang échauffé.

Se vend par flacon de 5 fr., avec un prospectus, à la pharmacie de M. Macors, rue Saint-Jean, n^o 30, à Lyon.

BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL.

La composition du ministère, telle que l'ont donnée, ce matin, les journaux, était loin de satisfaire les spéculateurs ; aussi la rente a-t-elle ouvert en baisse à Tortoni. On a fait 81 22 1/2 et ensuite 81 20. Au parquet, le premier cours a été à 81 20.

Après l'ouverture, la rente a fléchi d'abord assez rapidement, et on a donné dans la coulisse à 81 10 ; elle est ensuite remontée à 81 20, sur le bruit qui s'est répandu que la nouvelle combinaison était rompue. Jusqu'à la fin de la bourse, la rente a été plutôt en baisse qu'en hausse.

Cinq pour cent. 110 55 110 55 110 55 110 55
Quatre pour cent. 101 75
Trois pour cent. 81 20 81 20 81 20 81 20

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 30 AVRIL.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COURS DU JOUR.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon, Caisse d'esc., com. de bestiaux.	1,850	
700	750				
4,500	1,000	par trimestr.	Ponts sur le Rhône, Pont de la Feuillée.	1,005	
450	2,000	Idem.	Pont de l'Île-Barbe.	2,265	
500	2,000	Idem.	Pont Seguin.	1,700	
220	2,000		Pont de l'Île-Barbe.	1,500	
1,800	1,000		Pontet gare de Vaise.		
1,740	600		Eclair. gaz (Turin).	790	
1,500	1,000	Juin et Déc.	Eclairageau gaz, Ce Perrache.	2,150	
500	750		Eclairage au gaz, Saône-et-Loire.	950	
1,000	700		Eclair. gaz, St-Etie.	1,165	
350	600		Eclair. au gaz Gren.	1,075	
3,000	750		Eclair. au gaz, trois villes du Midi.	750	
400	700		Eclair. gaz (Dijon).		
320	5,000	Décembre.	Bat. à vap. de Lyon à Arles.	8,300	
180	2,000	Idem.	Paq. à vap. (Lyon à Chalon).		
154	5,000	Idem.	Gondoles à vap. sur Saône, marc.	5,000	
500	4,000		Soc. Lyon. bat. à vap.	4,480	
400	10,000	Juin et Déc.	Fonderies (Loi. Is.) Tréfileries et forges de Belmont (Isère).	50,000	
800	1,000		Che. de fer, Lyon à St-Etienne.	1,200	
2,200		Jan. et Juil.	Moulins à vap. de Perrache.	4,900	
240	5,000	par an.	Ce génér. mines de Rive-de-Gier.	5,000	
	1,000	Juin et Déc.	Soc. civ. d'act. min. de houille.	1,000	
	1,000	Jan. et Juil.	Soc. civ. d'act. min. de houille.		
1,500	800	Juin et Déc.	Min. Grang. et Col., Ce des mines dell'Un.	800	
4,000		Juin et Déc.	Ce des mines Thiol.	600	

Une montre en or, anglaise, à savonnette, ciselée tout autour, le verre en dedans, tenue à un cordon de soie noire, attachée à la Breguet, a été perdue depuis la rue St-Pierre jusqu'à la Boucle, en passant par la place des Terreaux, la rue Gaillot, la place de la Comédie et le quai St-Clair. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter au magasin de fleurs rue St-Pierre, n^o 4, au 1^{er}. Il y aura bonne récompense.